

VIDE GRENIER DES 7 DENIERS LE RDV DES DÉNICHEURS



26 MAI.

09H INSCRIPTION LE
15 MAI À 17H00



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE - 110 ROUTE DE BLAGNAC - 31200 TOULOUSE

RÈGLEMENT DU VIDE GRENIER

Votre inscription implique l'acceptation du règlement suivant :

ARTICLE 1 Le vide grenier organisé par les 7 Animés est ouvert aux non professionnels. Votre inscription ne sera effective qu'après réception du coupon ci dessous dûment complété et accompagné des pièces justificatives demandées et du paiement.

ARTICLE 2 Le prix de l'emplacement de 2 mètres est fixé à 15 euros, le mètre linéaire supplémentaire est à 6 euros. Aucun véhicule ne pourra stationner sur les emplacements. Un parking est prévu à cet effet. Aucun véhicule ne pourra accéder au lieu avant 18h00.

ARTICLE 3 Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits inflammables, etc.).

ARTICLE 4 Il est interdit de modifier la disposition des emplacements. Les organisateurs sont seuls habilités à le faire.

ARTICLE 5 Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne pourraient être tenus responsables, notamment dans le cas de perte, vols, casse ou détérioration.

ARTICLE 6 Il est formellement interdit de vendre des pièges à mâchoires, des armes de poing, des armes à feu et des produits alimentaires.

ARTICLE 7 Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident corporel.

ARTICLE 8 L'accueil des exposants est ouvert à 7h et ils doivent être installés pour 8h30. Les emplacements qui ne seraient pas occupés à 9 heures ne seront plus réservés et pourront être éventuellement attribués à d'autres exposants. Les sommes versées resteront acquises aux organisateurs à titre d'indemnités.

ARTICLE 9 L'association se réserve la vente de boissons et la restauration. Il n'y a pas de tarifs exposants à la buvette.

ARTICLE 10 Aucun matériel d'exposition ne sera fourni par les organisateurs. Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

ARTICLE 11 Les organisateurs se réservent le droit d'annuler en cas de fortes intempéries.

ARTICLE 12 Aucun invendu ne pourra être laissé sur place ni devant le portail d'entrée de l'école sur la route de Blagnac.

Retrouvez le règlement sur www.7animes.fr

Date : 26 mai 2019 Ouverture public : 9h - 18h Lieu de vente : École élémentaire 7 Deniers Organisateur : 7 Animés



INSCRIPTIONS

Mercredi 15 mai 2019 de 17h à 20h à l'école élémentaire des 7 Deniers
110, route de Blagnac 31200 TOULOUSE

En cas d'empêchement et sous réserve de places disponibles, merci de venir vous inscrire aux ATELIERS JOB (1er étage) 105, route de Blagnac, ceci du 16 mai au 22 mai inclus (Tout dossier incomplet sera rejeté).

À REMPLIR EN MAJUSCULE

Nom et prénom du vendeur

Adresse

Mail Téléphone

PRIX : 15 € emplacement 2 mètres minimum et 6 € le mètre supplémentaire

Taille emplacement souhaité : nombre emplacement x15 € + m x6 € = €

Pièces à fournir : Photocopie recto verso carte identité, règlement par chèque libellé à l'ordre de «association 7 animés», liste et description des objets mis en vente

Je soussigné(e)

atteste par la présente l'exactitude des renseignements inscrits ci-dessus et déclare n'exposer que deux fois par an dans les vides greniers. (ArticleL310-2 du code du commerce)

Signature